

Montreuil,
le mercredi 11 janvier 2023

Émetteur : Direction de la Formation Professionnelle

Christine Del- Vitto, Consultante Formatrice - Institut 4.10/cdelvitto@institutquatredix.fr - Driss Alem, Chef de projet formation - Ucanss /formation@ucanss.fr

Objet : Mise en place d'un module d'acculturation aux processus de passation des marchés publics

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur

J'ai le plaisir de vous informer que l'Ucanss propose, en partenariat avec l'institut 4.10, un nouveau module de formation à distance portant sur la sensibilisation aux règles des marchés publics.

I - CONTEXTE

Gérer la commande publique en respectant les règles de transparence tout en étant performant est un défi au quotidien pour les salariés du Régime général. Afin de mieux les accompagner, un module de sensibilisation aux règles des marchés publics leur est proposé.

II - OBJECTIFS

Il s'agit d'un module à distance d'une durée de 60 minutes.

A l'issue de ce module les participants seront capables de décrire les différentes étapes du processus de passation des marchés dans l'environnement de la Sécurité sociale et ainsi :

- Situer le cadre réglementaire des marchés publics ;
- Identifier les différentes formes de marchés ;
- Identifier les besoins et les critères d'attribution ;
- Décrire les différents documents composant un dossier de consultation ;
- Identifier les actes de gestion administrative et financière d'un marché.

III - PUBLIC CONCERNE

Ce module s'adresse à tous les salariés chargés de suivre les différentes phases d'un marché dans le cadre de l'exercice de leurs activités au sein d'un organisme de Sécurité sociale. Il a pour vocation de favoriser le dialogue entre les services marchés et les agents appelés à passer des marchés.

IV - COÛT ET MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

Le coût pédagogique est fixé à 105 € par personne. Il ne bénéficie pas de prise en charge financière au titre du plan de développement de compétences pour 2023.

V - MODALITÉ DE DÉPLOIEMENT

Ce module sera disponible sur la plateforme SYFADIS de l'Institut 4.10.

VI - MODALITÉ D'INSCRIPTION

Vos demandes d'inscription sont à réaliser directement via le site de l'Institut 4.10.

Pour toute information complémentaire relative à ce module de formation, je vous invite à contacter le pilote de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en haut de ce document.

Convaincue de l'intérêt que vous porterez à cette journée d'actualité réglementaire, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.



Sébastien BARRE
Directeur Délégué

Document(s) annexe

(s) :

- Programme du module : Acculturation au processus de passation des marchés publics,

